

# Concours National Promotion de l'Éthique Professionnelle 2011-2012

« Nouveaux espaces d'activité économique : l'éthique au cœur de la stratégie de développement »



DE REBOUL Geoffroi  
DE TRUCHIS DE VARENNES Geoffroy  
DU MANOIR DE JUAYE Cyril  
N'DAH N'Tcha Joas

# Présentation

## - Approche

Notre approche repose sur un double constat. D'une part l'éthique dans les milieux économiques repose d'avantage sur une éthique de la conformité, reposant sur le respect des lois, que sur une éthique fondée sur des valeurs. D'autre part, l'activité économique se développe dans deux espaces à première vue très dissemblables mais qui partagent en réalité de nombreuses similitudes ; la mer et la toile internet, espaces de liberté pour le meilleur et pour le pire.

Nous avons choisi d'approfondir les liens entre ces deux espaces, et plus particulièrement les systèmes de valeurs qui les fondent, afin de montrer que le développement économique peut s'appuyer sur une pensée de l'éthique des valeurs.

Dans un premier temps, nous avons cherché à analyser les raisons de l'éclipse des valeurs dans le milieu économique actuel. Nous avons ensuite essayé de mettre en avant les liens entre ces deux espaces apparemment dissemblables que sont internet et la mer. Enfin nous nous sommes interrogés sur la possibilité d'une régulation économique de ces espaces fondée sur les systèmes de valeurs inhérentes à chacun d'eux.

## - Résumé

La crise des subprimes, l'explosion de la bulle spéculative, les parachutes dorés sont autant de signes d'une économie en crise. Plusieurs facteurs peuvent être mis en cause, parmi eux l'hyper-régulation et le retrait des valeurs fondant le système économique. La conséquence directe est une désresponsabilisation des acteurs économiques, accrue par la recherche d'une compétitivité croissante.

L'économie se développe dans de nouveaux espaces. La mer, d'une part, et internet, d'autre part, s'avèrent être deux théâtres d'enjeux économiques majeurs. Malgré leur nature apparemment très différente ces deux espaces partagent un grand nombre de similitudes. Ils sont en effet d'extension internationale, sans limite ou presque et par conséquent peu normés et peu contrôlés. Leurs utilisateurs partagent un ensemble de valeurs et de codes permettant une interopérabilité des différents acteurs ; solidarité entre marins ou entre internautes, lutte contre la piraterie maritime ou informatique, etc. Ces systèmes de valeurs sont très similaires dans le cas d'internet et de la mer et ont permis jusqu'à présent de les gérer assez efficacement.

Ces valeurs semblent donc légitimement devoir servir de support à l'essor de l'économie maritime et de l'e-économie. Il convient de fonder un système normatif s'appuyant explicitement sur ces valeurs, afin d'éviter les travers de l'économie actuelle. Ces normes supposent une prise de conscience collective des différents acteurs. Il convient donc d'agir au niveau étatique pour limiter les fraudes, les écarts à la norme sans pour autant chercher à tout prix à sur-réguler ces espaces. C'est une pensée éthique qui doit présider au développement de l'économie internet et de l'économie maritime.

## **-Bibliographie sommaire**

ARISTOTE. *Ethique à Nicomaque*.

COUTAU-BEGARIE, H. (2010). *Le meilleur des ambassadeurs*. Paris, Economica.

DOSSE Stéphane, T. G. (s.d.). *Climat de cyber-Guerre Froide entre Etats-Unis et Chine ?*, [en ligne], consultable sur [www.secuinsight.fr](http://www.secuinsight.fr): <http://www.secuinsight.fr/guerre-froide-entre-etats-unis-et-chine-la-cyberstrategie-americaine-ou-%C2%AB-la-menace-fantome-%C2%BB/>

TOCQUEVILLE, A. (1993). *De la démocratie en Amérique*. Paris, Flammarion.

TOTAL. (s.d.). *Contrôle interne et gestion des risques*. consultable sur [www.total.com](http://www.total.com): <http://www.total.com/fr/groupe/presentation-du-groupe/principes-ethiques/methodes-et-outils/contrôle-interne-gestion-risques-600134.html>

Pascal Lamy (2008, Octobre 13). *BFM*.

## Introduction

Les différentes affaires dont les médias se font l'écho aujourd'hui -retraites chapeau, bonus des traders, rémunération des hauts dirigeants et écarts de salaires au sein de l'entreprise- pourraient laisser croire que nous évoluons dans un monde privé de norme, sans règles et sans repères. A y regarder de plus près, l'inverse serait plus exact, tant une surabondance de normes et de règles pèse sur nos entreprises et nos établissements financiers. Mais pour quels résultats ? Ajouter des contraintes aux contraintes ne semble plus suffire. La question qui se pose est celle du mode de régulation à mettre en place et notamment de savoir si nous pourrions fonder notre système de pensée sur une éthique des valeurs et non uniquement sur une éthique de la *compliance*.

Alors que de nouveaux territoires et de nouvelles perspectives de développement s'ouvrent devant nous- explosion du e-commerce et des échanges maritimes- il importe de définir un système qui ne repose pas uniquement sur une éthique de la conformité. En effet, au-delà de la nécessaire régulation de l'action immédiate nous ne pouvons plus imaginer qu'une stratégie à long terme puisse se passer d'une réflexion éthique fondée sur des valeurs solidement ancrées dans les manières de penser l'action. Il est assurément temps, sans verser dans l'utopie, d'imaginer un paradigme adapté aux nouveaux espaces d'échanges dont dépend la survie de nos entreprises.

### I. Une crise des valeurs

#### i. Un système hyper régulé

Lors de la crise des subprimes qui a secoué les États-Unis en 2007, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer une sous-régulation des systèmes financiers et plus particulièrement du système bancaire américain. Ainsi Pascal Lamy, DG de l'OMC déclarait-il en 2008 que « le système américain était beaucoup trop dérégulé »<sup>1</sup>. Cette lacune en matière de régulation serait à l'origine de tous les débordements qui ont failli emporter le système financier mondial en 2007-2009. Cependant, une rapide étude des systèmes mis en place pour réguler le système montre au contraire une surabondance de lois, de règles et de normes. Et ce, tant au niveau international avec notamment des organismes étatiques ou supra-étatiques tels que l'International Organization of Securities Commissions (organisme réunissant les autorités des marchés de tous les pays) qu'au niveau national avec par exemple en France l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission (SEC). Le secteur bancaire est lui aussi régi par de nombreuses règles au niveau européen et international, en témoignent les accords successifs de Bâle (I, II et III).

Il ne s'agit cependant pas ici de se livrer à un inventaire exhaustif de toutes les règles et lois édictées et régulant les systèmes économiques mondiaux. Il s'agit plutôt de montrer qu'en matière de lois, et contrairement à ce que l'on peut entendre habituellement, nous nous plaçons plus souvent dans la surenchère que dans l'absence.

Il s'agit alors de se demander pourquoi un système *a priori* fortement encadré a pu se laisser aller à de telles dérives. Il paraît ici intéressant de voir si ce n'est pas justement cette sur-régulation qui aurait pu avoir de telles conséquences. On évoque souvent le terme d'hyper régulation pour caractériser cette surabondance de normes. A titre d'exemple, tous les grands groupes industriels et financiers développent des services extrêmement importants chargés de contrôler le bon respect des règles et normes dictées par les différents organismes de tutelle et de régulation. Les grands groupes

---

<sup>1</sup> 13 octobre 2008 sur BFM

bancaires comptent ainsi plusieurs centaines de salariés dans leurs directions de l'éthique et de la compliance. Dans un tout autre secteur, une entreprise comme Total a mis en place des commissions chargées du respect des règles notamment en s'assurant de la conformité de ses opérations aux lois et réglementations en vigueur<sup>2</sup>, à l'image de toutes les entreprises du CAC 40 manifestant un réel souci de l'éthique mais associant étroitement au point de les confondre directions de l'éthique et de la *compliance*.

Bien souvent, ces règles ne constituent pas un cadre normatif sur lequel l'entreprise pourrait s'appuyer mais se réduisent à un respect contraint et dénué de toute vision à long terme. En asservissant nos entreprises au respect de normes redondantes et parfois contradictoires, ce système les détourne d'une stratégie ambitieuse à long terme.

Elles concourent à la déresponsabilisation de certains dirigeants d'entreprises qui, en se conformant peu ou prou à ces normes, ne perçoivent pas l'intérêt d'établir une réflexion éthique étayant leur décisions. Ils préfèrent se réfugier dans une éthique de la conformité plutôt qu'envisager une ambitieuse mais efficace éthique des valeurs.

## **ii. Répondre aux attentes éthiques de notre société**

Ainsi évoluons-nous dans un monde ultra normé qui ne semble s'appuyer sur aucune valeur, sur aucun système de pensée. Face aux problèmes que traverse actuellement le secteur bancaire, des règles supplémentaires sont proposées sans jamais vouloir changer l'esprit de ce système. Il manque une dimension plus profonde aux réformes entreprises. Jean Claude Trichet a cerné ce problème en affirmant que « le secteur financier doit changer ses valeurs »<sup>3</sup>.

Ce manque de réflexion éthique peut se révéler périlleux pour les entreprises. En effet, c'est dans les zones grises laissées par le droit qu'apparaît l'importance d'une réflexion éthique. Un système strictement normatif qui, par nature ignore ces points non conformes, ne peut suffire à établir une stratégie pérenne. Tant que nos entreprises n'intégreront pas cette réalité, il sera vain d'ajouter des normes aux normes, de fixer des nouvelles règles. Il leur faut anticiper les attentes de la société. A ce titre, l'exemple des règles de sécurité régissant le transport maritime est très parlant. Qui aurait parié il y a vingt ans que les pétroliers à simple coque ne navigueraient plus en Europe et que subsisteraient de grands armements de commerce dans notre pays ? En effet, la seule application des lois du marché n'aurait pas dû conduire à un tel perfectionnement en matière de sécurité et de qualité. Les entreprises ont dû s'adapter aux exigences de la société, dont les attentes en matière notamment de protection de l'environnement se sont faites particulièrement pressantes. En voulant se contenter du licite sans tenir compte de ce qui est moral ou pas, nos dirigeants érigent un système qui ne peut que se retourner contre eux.

## **II. Les nouveaux espaces, des zones de non-droit ?**

### **i. Internet et la mer : espaces de nouveaux enjeux économiques incontournables**

Aujourd'hui, nous *surfons* sur la toile, nous utilisons un *explorer* pour *naviguer* sur internet. Les pirates des romans de notre enfance sont devenus des hackers. Plus loin que la simple image, internet et la mer se posent comme les théâtres d'enjeux économiques majeurs dont le développement est similaire. Ces espaces permettent une multiplication des acteurs. N'importe quel

---

<sup>2</sup> Cf. <http://www.total.com/fr/groupe/presentation-du-groupe/principes-ethiques/methodes-et-outils/contrôle-interne-gestion-risques.html>).

<sup>3</sup> *Le Monde*, 30 octobre 2011

particulier peut créer son propre site web et ainsi agir sur le net. Internet représente donc d'abord un formidable marché de consommateurs. De même, le domaine maritime appuie sa montée en puissance sur une grande inter-connectivité. L'intensification des liaisons entre les pays, l'ouverture de nouvelles routes au Nord, la prospection offshore, sont autant d'enjeux économiques contemporains. On assiste à la fois à une explosion des flux d'informations sur la toile et des flux en volume en mer. 90% du transit économique mondiale se fait aujourd'hui par la mer. Le contrôle de ces flux est un enjeu économique majeur. Les routes d'approvisionnement, principalement de matières premières, font l'objet de tensions entre les Etats comme l'illustre le projet chinois du « collier de perles », suite de ports militaires dans l'Océan Indien en vue de contrôler les routes maritimes le traversant.

## **ii. Un avenir incertain pour ces espaces**

La mer est traditionnellement considérée comme un espace de liberté. La quasi-absence de lois pour réguler internet en fait un espace similaire. Cette liberté et la grande potentialité de ces espaces suscitent des convoitises. Ces nombreux vides juridiques donnent lieu à d'importantes tentations hégémoniques. La maîtrise stratégique de l'océan Pacifique est source de conflit entre Chinois et Américains. Les affaires *Aurora* et *Shady Rat* entre ces deux mêmes états à propos de Google montrent que le cyber espace est devenue un nouveau théâtre d'affrontement pour les puissances. La volonté de censures de mots clés sur Google par le gouvernement américain s'est en effet heurtée au puissant lobby internet américain.

Ces espaces complexes sont gérés par une multitude d'acteurs difficilement identifiables. Sur internet la multitude des serveurs, le nombre d'utilisateurs et la nature décentralisée de la toile brouillent les pistes. L'état américain ne parvient pas à fermer le site *Wikileaks* car il est hébergé dans plusieurs serveurs, même si son président ne peut plus agir le site perdure et continue à influencer la toile. De même en mer les acteurs se confondent. La compagnie CMA-CGM est considérée comme la troisième compagnie maritime mondiale mais seul un petit nombre de ses navires bat pavillon français. Lorsqu'un accident survient en mer, il est en outre souvent difficile de démêler l'écheveau des responsabilités.

L'emprise étatique sur ces espaces est extrêmement limitée. La saisie des noms de domaines et d'une partie des serveurs de mégaupload par le FBI en janvier 2012 a donné lieu à un lever de bouclier chez les internautes qui se sont empressés de monter des attaques massives contre le site des services américains. Les forums d'entraide sur internet témoignent de la solidarité entre internautes. On retrouve cette solidarité chez les marins. Le sauvetage en mer dans la zone littorale est essentiellement assuré en France par la SNSM, une association loi 1901 composé principalement de gens de mer bénévoles, dont l'existence est le signe tangible des principes de solidarité qui régissent encore le milieu maritime.

## **III. Des valeurs universelles pour le développement d'une économie mondialisé**

Il convient de noter qu'il existe dans chacun de ces espaces un ensemble de valeurs, qui leur sont propres. Ces valeurs sont universelles et transcendent les cultures. Elles en deviennent dès lors particulièrement intéressantes face aux enjeux économiques modernes.

### **i. Des valeurs préexistantes comme socle de l'éthique de l'économie**

Le milieu maritime est depuis toujours fondé sur un système de valeurs, au point d'évoquer une éthique de la mer lorsque l'on parle de vivre de la mer. Cela s'explique simplement par le fait que l'homme n'est pas en mesure de contrôler cet élément. Tantôt impétueuse, tantôt clémente, la mer

force l'homme à s'adapter. L'utilisateur d'internet est aussi confronté aux limites technologiques inhérentes à cet espace, qu'il s'agisse du débit ou de la couverture réseau. Toute activité économique se développant sur la mer ou sur internet doit se modeler au milieu et non modeler le milieu selon son besoin.

Du fait de son extension internationale, il est particulièrement difficile de contrôler la mer. Peu de pays sont aujourd'hui en mesure de contrôler leur zone économique exclusive faute d'une marine suffisamment bien équipée. L'étendue de la toile internet et sa nature décentralisée interdisent de même d'en contrôler l'ensemble. A titre d'exemple le seul moyen pour un état de contrôler le réseau internet dans son intégralité est d'en couper l'accès, de manière matérielle. C'est ce qu'a d'ailleurs fait Hosni Moubarak au début de la révolution égyptienne. Alors que les appels à manifester circulaient sur les réseaux sociaux, que les images des répressions étaient mise en ligne le président égyptien a entrepris de totalement bloquer l'accès à internet. Mais il n'a pu contrôler l'accès à internet via les mobiles et internet s'est avéré être l'un des principaux vecteurs du printemps arabe. Le web, comme la mer, induit donc une notion de responsabilité individuelle de ses utilisateurs. Les états promulguent des lois relatives à internet ou à la mer mais ne peuvent les faire appliquer que dans une moindre mesure. L'utilisateur est donc avant tout confronté à son jugement moral, à ses convictions personnelles.

Le rapport au temps et à l'espace a toujours conditionné les activités maritimes. La mer représente tant la possibilité d'interconnecter le monde que la nécessité de se contraindre au temps. Elle permet certes d'acheminer des marchandises à travers le monde entier, mais elle oblige un certain délai qui conditionne alors la stratégie économique. L'utilisation d'internet est soumise à une contrainte temporelle inverse. Le temps de transfert d'une information, d'un flux économique virtuel est infime. Ce transfert est de surcroît irréversible. Il n'est pas possible de revenir sur les conséquences d'une action. Elles doivent être préalablement pensées et réfléchies. Les échanges maritimes et internet sont donc soumis tous deux à une contrainte temporelle forte bien qu'opposée. Les acteurs doivent en conséquence établir une stratégie viable, développer une vision globale.

La mer est ainsi une école d'humanité sans égale, obligeant l'homme à créer un ensemble de valeurs profondément humaines qui régissent les comportements en son sein. Il existe chez les hommes de mer une solidarité sans pareille, voire même une fraternité de la mer. L'océan oblige aussi à développer un sens de la responsabilité personnelle aiguë. Il n'est pas possible de tout entreprendre sur la mer. Il faut au préalable estimer, peser les risques qu'ils soient d'ordre humain ou naturels. Internet oblige aussi ses utilisateurs à adapter leur comportement. Les utilisateurs du web possèdent leurs propres codes, leurs propres valeurs, se rapprochant sensiblement de celle de la mer. Il existe une solidarité de la communauté internet, qui, comme sur la mer, lutte contre des « pirates » qui nient ses valeurs.

Enfin, la quasi absence de régulation et de contrôle est propice à l'apparition de toutes les débauches. Si dans la vision traditionnelle les ports sont les lieux de tous les vices, où se côtoient prostitution, drogue, vols et crimes, internet est aujourd'hui le lieu privilégié de la pornographie, de la prostitution, de la pédophilie et d'escroqueries en nombre sans cesse croissant. Ces zones grises du droit autorisent un espace de grande liberté, mais liberté très souvent utilisée à mauvais escient et peu contrôlable.

## **ii. Un système de valeurs normatives**

Les exemples de la mer et d'internet partagent plusieurs points communs : faible réglementation, extension internationale, obligation pour l'homme de s'adapter à leur nature.

Ce système de valeur n'est cependant pas suffisant pour réguler ces espaces. Il peut servir de

fondement à une régulation normative. En effet, une norme est un standard technique permettant l'interopérabilité des systèmes et des acteurs. Elle n'a pas la valeur d'une loi qui dépend d'une juridiction et qu'en conséquent on ne peut enfreindre. Mais beaucoup d'états utilisent la norme pour fonder des lois. Les anglo-saxons utilisent le terme de *soft laws* pour désigner cet ensemble de normes permettant une autorégulation saine des espaces concernés.

Ainsi sur internet ces *soft laws* prennent par exemple la forme de chartes mises en place par les fournisseurs d'accès. Ces chartes n'ont pas de valeur juridique mais une valeur morale car elles reposent sur les valeurs que partage le fournisseur d'accès. Les états s'appuient sur ces chartes pour construire leur arsenal législatif. Les débats actuels concernant la régulation de la toile semblent être une réminiscence du conflit entre Selden et Grotius concernant le droit de la mer au début du 17<sup>ème</sup> siècle : la mer était-elle un espace de liberté commun à tous, ou pouvait-il tomber sous la domination des états qui avaient les moyens de la contrôler ? Les questions concernant la mer, l'appropriation d'espaces marins et les juridictions qui s'y appliquent sont aujourd'hui transposées à la toile internet.

### **iii. Le gain stratégique d'une pensée éthique**

Fonder le développement de l'espace marin ou de la toile internet sur un ensemble de valeurs semble pouvoir dynamiser ces espaces de manière saine, permettant d'éviter les dérives récentes de l'économie- hyper régulation, concurrence exacerbée, responsabilité individuelle niée, mais aussi les dérives de l'absence totale de régulation. La prise en compte de ces valeurs peut sembler contraignante pour les différents acteurs, elle offre en fait un véritable gain stratégique qui se perçoit dans une vision à long terme.

Une acceptation commune de ces valeurs fournit un guide dans les situations où il convient de prendre des décisions. Ce sont des règles de bonne conduite, qui permettent de protéger la liberté individuelle au sein de ces espaces, et donc d'encourager l'entreprise économique. Cela permet d'éviter de tomber dans les travers de l'hyper-régulation qui étouffent l'économie actuelle et réduisent la liberté d'entreprendre.

Il faut de surcroît penser à la préservation de la mer ou d'internet. Il convient en mer de gérer l'exploitation des ressources de manière à en assurer la pérennité. Une gestion correcte des flux internet permet de ne pas saturer le débit et le réseau. Il semble naturel de préserver l'environnement marin contre les diverses pollutions, marées noires ou dégazages sauvages. Il doit de même sembler normal, c'est-à-dire conforme à la norme, d'éviter de polluer le réseau internet par des spams ou des virus. Notons ici encore l'acceptation commune du terme polluer dans le milieu maritime aussi bien que dans l'univers internet.

Enfin, la véritable plus-value d'une pensée éthique, c'est-à-dire d'une stratégie fondée sur des valeurs et s'inscrivant dans le temps, est peut-être à chercher du côté des consommateurs. Il y a depuis peu un véritable essor de la pensée éthique au sein des marchés de consommateurs, essor concomitant à une prise de conscience collective de la nécessité du développement durable. Une pensée éthique permet même de devancer les attentes des consommateurs. Ainsi une société de transport maritime qui ne veillerait pas à la qualité des navires qu'elle utilise serait grandement discréditée aux yeux des consommateurs. Un moteur de recherche qui ne filtrerait pas les sites à caractères pédophiles perdrait de même un grand nombre d'utilisateurs. Une pensée éthique est perçue aujourd'hui comme un gage de qualité, au point que certaines entreprises éclaboussées par des scandales ont été contraintes de changer de nom. Ainsi la société de sécurité privée Black Water a été contrainte de se renommer après avoir été pointée du doigt pour l'absence d'éthique dans ses actions, particulièrement en Irak. Certaines voix se sont même élevées pour proposer un label éthique pour les entreprises. Mais cela revient à considérer l'éthique comme un critère de notation et



non comme le fondement de la pensée stratégique d'une entreprise.

### **Conclusion**

L'hyper régulation du secteur économique a grandement contribué à la crise que nous connaissons aujourd'hui en masquant les valeurs fondamentales de l'économie. Les acteurs économiques trouvent dans de nouveaux espaces - la mer et internet- les ressources de leur développement. Ils possèdent un grand nombre de points communs dont la particularité d'être très peu régulés et de posséder un système de valeurs propres. C'est sur ces valeurs que l'économie doit se fonder. Elles permettent de normaliser les échanges et les flux sans conduire à une sur-régulation. Les acteurs économiques doivent ainsi penser une stratégie reposant sur les valeurs inhérentes à chaque espace en conformité avec les contraintes d'une économie compétitive. C'est donc une pensée éthique qui est vecteur d'un essor durable de l'économie sur internet et sur la mer.

**20144 caractères**